

Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **33 (1962)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ouverture, illustrée par ce grand savant suisse qu'est le professeur Gonseth, nous resterons désarmés et incapables de combattre nos angoisses, en face de la spéculation immobilière par exemple. Car, là aussi, nous devons agir. Il faut en envisager les moyens, les éprouver, les justifier et les rendre accessibles. L'urbanisme n'est rien en soi-même s'il ne tente de résoudre simultanément les problèmes de l'individu et de la collectivité.

Lors d'une conférence donnée à l'Ecole polytechnique de Lausanne, j'ai tenté de démontrer que l'application à l'urbanisme de la recherche opérationnelle donnerait à celle-ci ses galons d'or.

En France, des savants comme Berger, trop tôt disparu, et Louis Armand dont le point de vue sur les dimensions de l'Europe appelle une nouvelle société, sont allés plus loin en créant une nouvelle notion, la *Prospective*, qui devrait nous aider à élargir notre horizon.

Le Gouvernement français a créé récemment un ministère du plan, soulignant ainsi l'importance primordiale que revêt cette question liée à l'évolution future de l'Europe.

Nous disposons, en Suisse, d'un matériel statistique très abondant dont les possibilités jusqu'à ce jour n'ont été exploitées que dans une mesure insuffisante. Il est significatif que, très souvent, les services statistiques n'entretiennent que des rapports lointains avec les personnalités officielles de l'urbanisme régional. Lorsqu'on a besoin de renseignements pour certains travaux, il faut compulsier soi-même les dossiers dans les bureaux du canton ou de la Confédération. De telles démarches étonnent régulièrement les fonctionnaires à qui l'on s'adresse. Or, sans les données élémentaires de la statistique, le travail d'aménagement se résume à un amateurisme dangereux.

S'il faut remédier à certaines expériences malheureuses, on conviendra que le prix en est trop élevé pour qu'on puisse se risquer sur le terrain sans posséder tous les paramètres utiles.

* * *

L'application des nouvelles méthodes qui s'offrent à nous pourrait influencer favorablement l'avenir économique, social et éthique de notre pays. Certes, ces moyens ne sont pas académiques. Mais dans un domaine aussi important, où le futur est à nos portes, nous n'avons pas le droit de négliger les merveilleuses possibilités que la science moderne met entre nos mains.

Marcel FAIVRE

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Fermes sans électricité

La commune de Cortébert, en complément à la liste des fermes n'ayant pas encore d'électricité, que nous avons publiée dans le bulletin N° 6, nous précise que, sur tout son territoire, il ne reste plus qu'une seule ferme « La Bise de Cortébert » qui n'est pas dotée de cet avantage. Mais les travaux d'installation seront effectués tout prochainement.